

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 avril 2023

Baisse de la mortalité routière de -14% et du nombre de blessés graves de -15% sur le mois de mars 2023 en France métropolitaine par rapport à mars 2022

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), en mars 2023, 195 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine, soit un recul de -14% par rapport au mois de mars 2022. Le nombre de blessés graves est en baisse de -15%.

Ces indicateurs sont également en baisse sur le 1^{er} trimestre 2023 si on compare au 1^{er} trimestre 2022 : -9% de tués et -6% de blessés graves.

195

tués

- 14 % par rapport à mars 2022 (- 31 décès)

1 031

blessés graves¹

- 15 % par rapport à mars 2022

Les accidents corporels de la circulation routière recensés par les forces de l'ordre sur les routes de France métropolitaine s'élevaient à 3 777 en mars 2023, soit -12% de moins qu'en mars 2022.



Au-delà des chiffres de ce premier trimestre, les dramatiques accidents qui ont eu lieu encore ce week-end, dont un en Isère qui a causé le décès de 5 jeunes dans la même voiture, nous rappellent à tous que prendre le volant, le guidon, c'est prendre une grande responsabilité : celle de protéger sa vie, celle de ses passagers, et celles de ceux dont vous allez croiser la route. Le strict respect du code de la route, la vigilance et l'attention aux autres sont les valeurs primordiales sur une route qui se partage.

Avec les beaux jours qui arrivent, les départs ou retours de vacances, et la perspective de week-ends prolongés, j'invite l'ensemble des usagers de la route à la prudence, à se conformer aux règles de sécurité et, pour les usagers vulnérables, au port d'équipements de protection adaptés. »

Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DU MOIS DE MARS 2023 en France métropolitaine

SELON LE MODE DE DEPLACEMENT

33



piétons tués

151 blessés graves

7



cyclistes tués

155 blessés graves

1



usager tué en EDPm

(engin de déplacement personnel motorisé)

37 blessés graves

88



**automobilistes
tués**

307 blessés graves

53



**usagers tués en deux-
roues motorisés**

336 blessés graves

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers.

BILAN DE L'ACCIDENTALITE ROUTIERE EN MARS 2023 **DANS LES OUTRE-MER**

En mars 2023, les forces de l'ordre ont enregistré en outre-mer 268 accidents corporels de la circulation routière, une augmentation de +8% par rapport à la même période l'an dernier. On dénombre 17 personnes décédées et 340 personnes blessées dans les accidents enregistrés.



Si on compare le 1^{er} trimestre 2023 au 1^{er} trimestre 2022, on observe une baisse du nombre de tués (55 soit -29%), une hausse du nombre de personnes blessées (965 soit +9%) et une hausse du nombre d'accidents corporels (767 soit +12%).

Pour consulter le baromètre de l'ONISR en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/suivis-mensuels-et-analyses-trimestrielles/barometre-mensuel-en-metropole-et-outre-mer/barometre-mars-2023>

CONTACTS PRESSE **DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Amandine Cuinet
06 64 09 17 41

Thierry Monchâtre
06 88 16 08 78

Alexandra Thérizol
06 75 19 83 90